



LES COMPTAGES VELOS 2011 L'ESSENTIEL EN BREF

MARS 2012



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'intérieur et de la mobilité
Direction Générale de la Mobilité



VILLE DE
GENEVE

Organisation :

Ville de Genève - Département des constructions et de l'aménagement - Service de l'aménagement urbain et de la mobilité
Etat de Genève - Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la mobilité (DGM)

Analyses, rédaction :

Direction générale de la mobilité (DGM)
Département de l'intérieur et de la mobilité - Etat de Genève

Réalisation des comptages et des cartographies :

DataCollect Services SA - Genève

Pour tout renseignement, s'adresser à

Josette Niggeler, service de l'organisation de la mobilité, DGM
Tél. 022 546 78 34 le matin, josette.niggeler@etat.ge.ch)

Afin de connaître l'utilisation du vélo de manière quantitative et de suivre son évolution, une campagne de comptages est réalisée tous les deux ans depuis 1987. Ces mesures permettent la mise en œuvre d'une politique d'aménagements adaptés à ce mode de transport. Ces données constituent également un outil de suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de la mobilité douce validé par le Conseil d'État le 31 mars 2011.

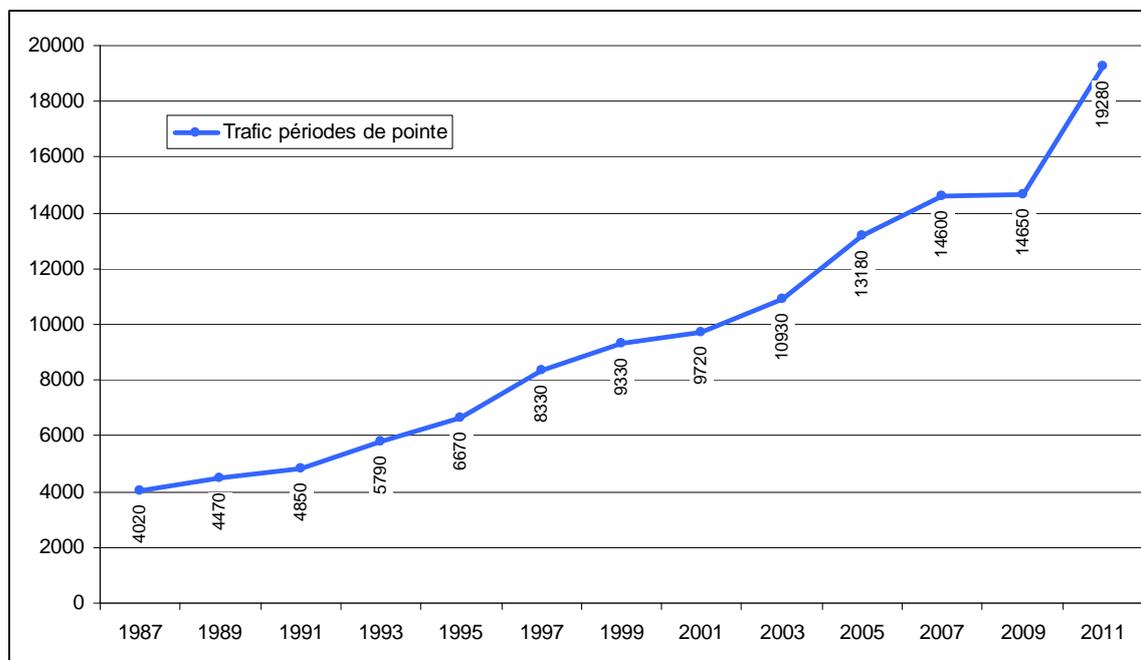
Ces mesures sont réalisées conjointement par la Ville de Genève (VdG) et la direction générale de la mobilité (DGM).

Évolution du trafic vélo depuis 1987

L'utilisation du vélo poursuit sa progression à la hausse en 2011 par rapport à 2009 pour tous les écrans mesurés depuis 1987. En effet, le trafic mesuré pendant cinq heures en 2011 atteint 19'280 vélos. Ce même trafic était de 14'650 en 2009, ce qui correspond à une **augmentation de plus de 30%**.

Cette évolution du trafic vélo depuis le début des mesures est représentée par la courbe de la figure ci-dessous.

*Fig. 1 : évolution du trafic vélo depuis 1987 pour les deux directions.
campagne mai-juin , période de pointe du matin + période de pointe du soir*



Depuis le début des mesures en 1987, le trafic vélo augmente de façon continue et même de façon plus marquée depuis 2003. Toutefois, entre 2007 et 2009, le trafic vélo

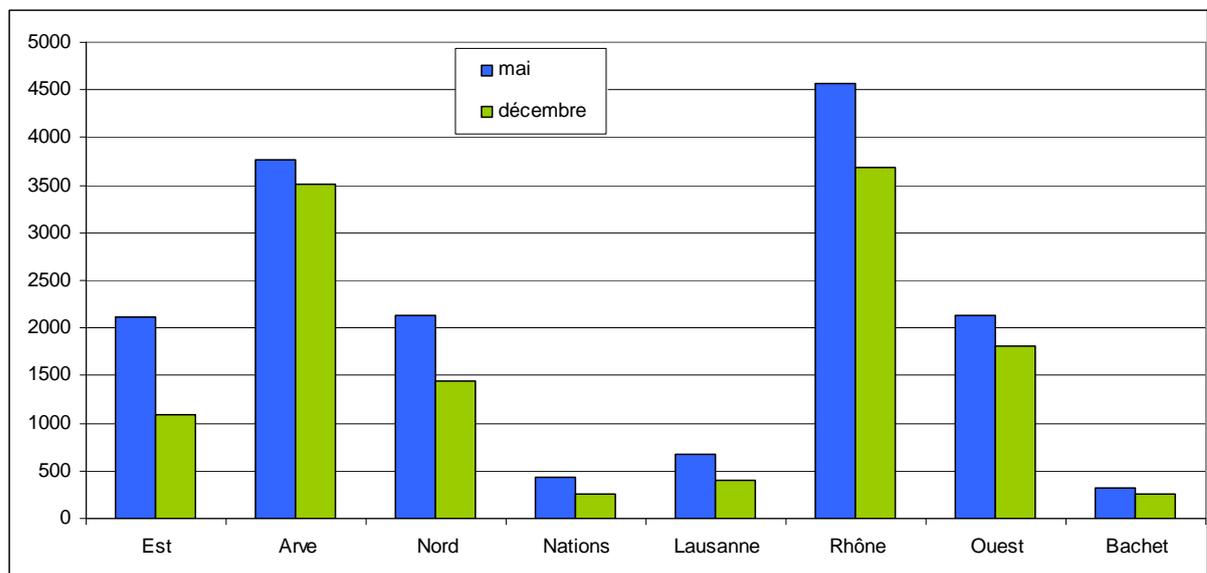
n'a pas augmenté. En effet, la baisse importante du trafic cycliste sur le pont de Saint-Georges lors de la campagne de mesures de mai-juin 2009 a annulé la hausse globale sur l'ensemble des autres points de mesures.

Le pont de Saint-Georges faisait alors l'objet de travaux dans le cadre de la mise en place du tramway Cornavin-Onex-Bernex et les mesures d'accompagnement pour les cyclistes n'étaient pas suffisantes (pas d'itinéraire de déviation, pas de marquages vélos), c'est pourquoi le nombre avait fortement diminué.

Variation saisonnière de l'utilisation du vélo

La comparaison du trafic cycliste en mai et en novembre-décembre 2011 montre une utilisation du vélo plus élevée en période estivale qu'en période hivernale pour tous les postes de mesures. Le graphique de la figure 2 donne le trafic en mai et en novembre-décembre pour la période de pointe du matin.

Fig. 2 : trafic PPM en mai et novembre-décembre 2011



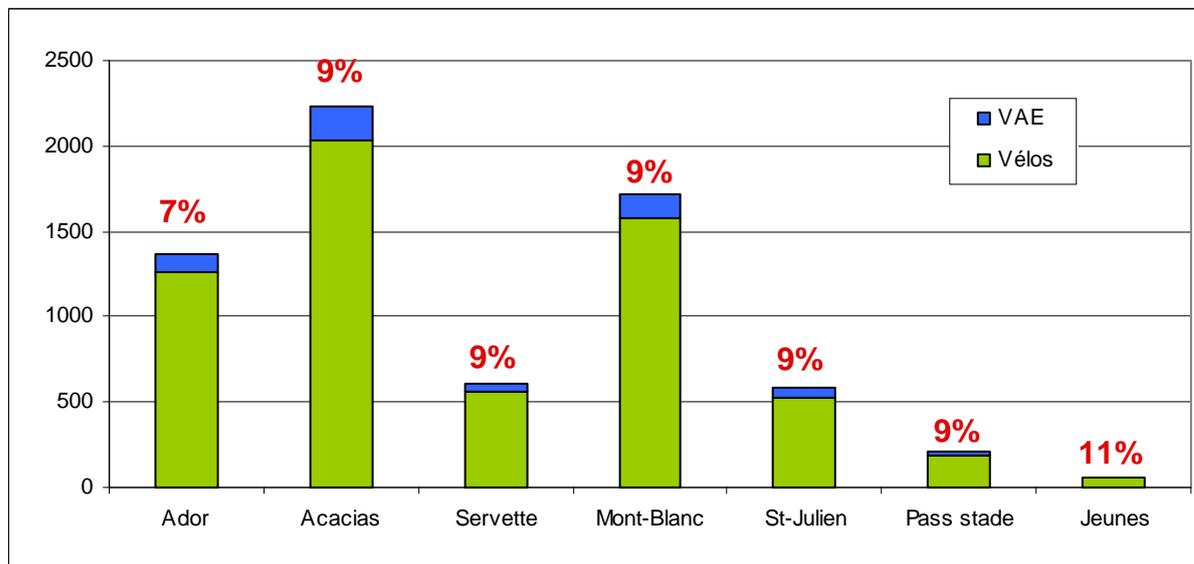
Le trafic cycliste de la période hivernale représente les 78,5% du trafic estival. Cette utilisation hivernale du vélo se renforce depuis 2007 où le trafic de décembre ne représentait que les 68% du trafic de mai.

L'utilisation du vélo à assistance électrique

Les mesures du nombre de vélos en 2011 ont été l'occasion de faire la distinction entre vélos et vélos à assistance électrique (VAE) en six postes : le trafic VAE des périodes de pointe représente de **7 à 11% du trafic vélo** en mai 2011, pour atteindre en moyenne 8,5%.

Le graphique de la figure 3 donne, pour les sept postes mesurés en mai 2011, la proportion de vélos et de VAE pour les deux périodes de pointe.

Fig. 3 : vélos et VAE en mai 2011 (PPM + PPS)



En novembre-décembre 2011, le trafic VAE mesuré atteint les 9% du trafic vélo aux périodes de pointe.

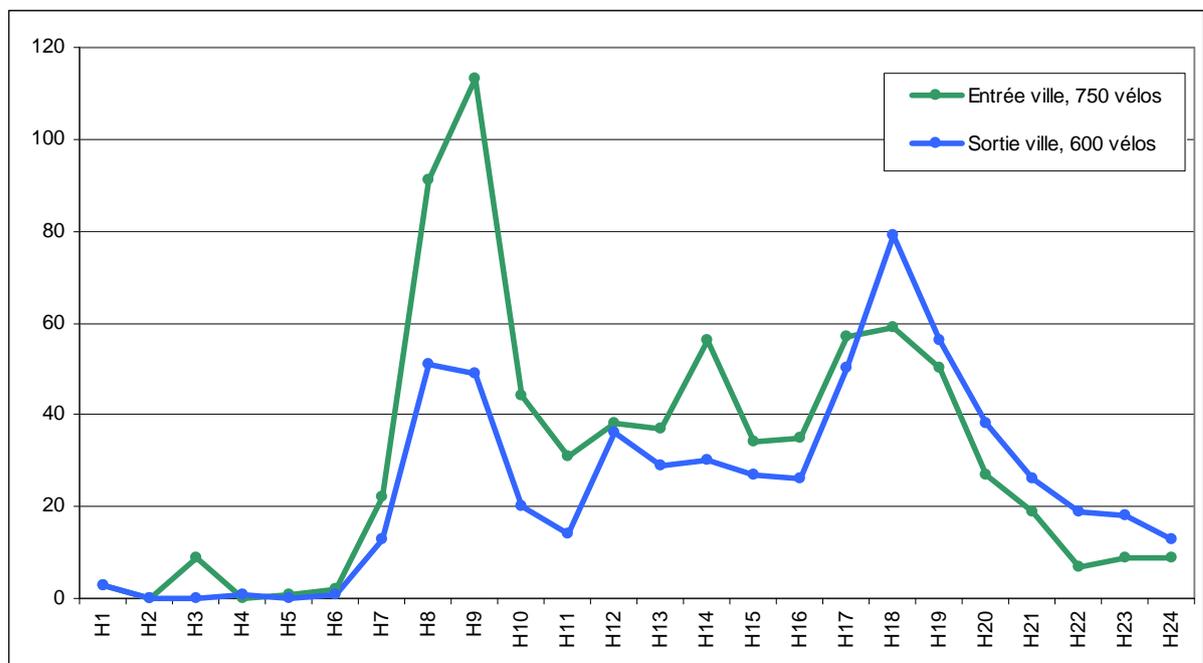
À titre de comparaison, les dernières données de vente de vélos précise que désormais "5,4 % des près de 2,8 millions de bicyclettes circulant sur les routes suisses sont des vélos électriques" (source : vélosuisse).

La variation journalière du trafic cycliste

Un poste fixe de mesures des vélos a été installé le 1^{er} décembre 2011 à l'avenue d'Aïre, à la hauteur de la rue William-Lescaze, sur une piste bidirectionnelle hors trafic. Le trafic cycliste est mesuré en permanence pour les deux directions.

Grâce à ces mesures continues, il apparaît que le trafic cycliste est un **trafic pendulaire**, avec des périodes de pointe le matin et le soir : le graphique de la figure 4 donne la variation journalière par heure d'un jour type pour chaque direction.

Fig. 4 : variation journalière du trafic vélo avenue d'Aïre le jeudi 1er décembre 2011



Le trafic connaît une pointe en entrée ville le matin et une pointe moins élevée et plus étalée en sortie ville le soir. Il y a également des pointes plus petites en milieu de journée. Cette variation est celle d'un trafic essentiellement pendulaire.